

# Des sangsues sur l'argent des émigrés

**B**ien qu'ils soient, dans les pays industrialisés où ils vendent leur force de travail, les actifs les plus vulnérables aux chocs sur la production et l'emploi, les migrants du Sud sont demeurés solidaires avec les leurs, même dans le contexte récessif de ces dernières années. Certes les transferts d'argent qu'ils opèrent en direction de leurs pays d'origine ont négativement été impactés par la crise qui a mis nombre d'entre eux au chômage ou réduit leur revenu. Mais ils sont restés très importants, de l'ordre de 325 milliards de dollars en 2010, si l'on s'en tient au chiffre rendu public par la Banque mondiale, il y a quelques mois.

La consistance des sacrifices financiers auxquels les travailleurs émigrés s'obligent pour maintenir leur aide et assistance à leurs familles, nonobstant la précarité de leur situation et les conjonctures critiques, s'apprécie comparativement à l'aide extérieure au développement à leurs pays et au Produit national brut de ces derniers. Leurs transferts cumulés correspondent entre 80 à 750% de l'APD qu'ils reçoivent et représentent 9 à 24% de leur PNB. Mais encore le chiffre avancé par la Banque mondiale n'est que la partie visible de l'iceberg. Il ne prend pas en compte la part d'aide envoyée en nature par les émigrés ni leurs envois d'argent par des voies informelles. Ceux-ci représenteraient 40 à 70% des transferts en direction de l'Afrique subsaharienne.

Ces réseaux traditionnels sont fondés sur les relations familiales, ethniques et sur la confiance mutuelle entre ressortissants d'un même pays. Des collecteurs installés desquels partent les transferts donnent, par le téléfax ou mail, à des relais établis dans les pays destinataires l'ordre de payer les montants correspondant aux bénéficiaires préalablement avertis par téléphone. La compensation se fera ultérieurement, soit en espèces convoyées physiquement, soit en marchandises. Le système est d'autant plus sollicité que, nonobstant des risques de détournement par ailleurs faibles, le coût du transfert est raisonnable, entre 3 et 5% du montant, et peut même être nul dans le

cadre de relations amicales ou familiales.

Il en est autrement des circuits formels à travers lesquels les transferts sont grevés de commissions à des taux atteignant 12,5%, voire plus. Au bas mot, sur les milliards de dollars transférés chaque année vers les pays en développement, quinze restent dans les caisses des multinationales spécialisées en la matière. En fait, cette manne profite principalement à deux grosses pointures qu'il n'est point besoin de nommer mais qui sont de véritables sangsues sur l'argent des émigrés. Il se dit que si elles abaissaient de 5% le taux des commissions qu'elles s'offrent, le volume des subsides que les émigrés envoient à leurs parents augmenterait d'environ 3,5 milliards de dollars.

Vivement que les Etats membres du G8 tiennent la promesse qu'ils avaient formulée, en juillet 2009 en Italie, de réduire de 50% le coût réel des transferts à l'horizon 2013. Ce serait des moyens en plus pour les millions d'hommes et de femmes qui dépendent de cet argent pour se loger, se nourrir, se vêtir, étudier, prétendre à une vie décente, investir dans les activités commerciales ou productives génératrices de revenus. L'on se demande même si, sans ces fonds qui contribuent dans une appréciable mesure à la réduction de la pauvreté, les tensions sociales ne seraient pas plus vives dans les régions à forte intensité de migration, avec tous les risques d'explosion que cela pourrait engendrer.

L'on peut être réconforté par la relance des transferts des travailleurs émigrés qui devraient continuer d'augmenter et franchir la barre des 370 milliards de dollars pour les pays en développement, selon les estimations de la Banque mondiale qui, encore une fois, ne concernent que les envois par les viatiques formels. La tendance sera bien évidemment identique pour les envois d'argent par les circuits traditionnels.

Quelles que soient les voies qu'ils empruntent pour parvenir à leurs bénéficiaires, ces flux pourraient davantage participer au financement de leur développement national, s'ils étaient moins onéreux à l'envoi et plus sécurisés. Pour ce faire, il



conviendrait, nécessairement, d'amener les intermédiaires financiers internationaux à la pratique de taux de commission de transfert acceptables, notamment par le bris de la situation de quasi-duopole à leur avantage, par l'instauration d'une concurrence ouverte et large. Il importe et urge également de lever le sérieux handicap que constitue la faible bancarisation de nos populations due, tout à la fois, aux conditions, toujours sélectives, d'ouverture de comptes et à la méfiance du commun des acteurs économiques de base envers un système bancaire qui, somme toute, leur rend la monnaie. Et qui les pousse vers l'informel auquel ils sont naturellement familiers.

Les systèmes financiers décentralisés, autrement appelés mutuelles d'épargne et de crédit, pourraient, à cet égard, apporter une touche déterminante, en raison de leur implantation

ramifiée à l'échelle des pays, de leur grande proximité avec les populations non-bancarisées, et de tous les autres avantages comparatifs dont ils peuvent se prévaloir par rapport à d'autres opérateurs financiers. La micro-finance peut et doit ainsi être mise en avant pour encore plus faciliter, sécuriser, les transferts d'argent des émigrés à leurs familles d'origine, non seulement à des coûts moindres, mais également et surtout au bénéfice du financement des activités et du développement de leurs pays. Mais faut-il que de l'autre côté de l'Atlantique, les collecteurs et convoyeurs des fonds que leur confient les émigrés originaires s'organisent en conséquence et se mettent à leur diapason.

**PAR AMADOU FALL**

*Conseil spécial, Coordonnateur général de l'administration du journal sénégalais « Le Soleil »*